

Comité de pilotage Avesnoiseries du 18/01/2020. St Hilaire

Présents :

Véronique Burlet / Pascal Burlet / Jérémie Tondeur / Gérard Delva / Gabriel Lebrun / Emmanuela Lebrun / Yvonne Burlet / Georges Hocquet / Anne Marie Fauconnier / Françoise Vilette / Olivier Griffard

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par la COPIL et non le bureau / Il faut être adhérent pour participer au COPIL.

Adhésions 2020 à partir de l'AG du 31/01. Pour ce COPIL, être à jour 2019.

Rappel des objectifs de l'association (lien social...)

Vœux du vendredi 31 janvier 18h00

Principe : vœux de 18h00 à 19h30 puis AG à 20h00.

Ne pas faire trop long

Proposition : mot du maire de Saint Hilaire / mot du président / montage vidéo sur rétrospective 2019 / pot

Pour le pot : proposition de solliciter l'AFAD de Glageon : femmes en insertion coût équivalent uniquement à l'achat des matières premières. / Sinon, voir avec le collectif parasite ou chez ma tante

Attention, il faut demander aussi à l'IME de Saint Hilaire : contact direct lors de la réunion : cela semble possible. Voir quand même le coût.

Faire la demande de vaisselle pour la salle.

Boissons :

Proposition cocktail soft

Kir avesnois : cidre + cassis

Bière de la brasserie de Thiérache à Ohain au fût. (61.50 € TTC) : réservé

Petit matériel à acheter à Coccimarket : Olivier récupère

Faire le point des boissons pour acheter en complément si besoin.

Salle disponible dans l'après midi, RDV à la salle à 15h.

Validé par le COPIL

AG du 31 janvier

Préparer le tableau des adhérents 2019 pour être plus rapide.

Prix des adhésions 2019 : 7€ pour les adultes / 1 € pour les moins de 12

Proposition 2020 : 8€ pour les adultes / 1 € pour les moins de 12 (pour ne pas doubler le coût pour les enfants.

Prendre les adhésions

Composition du nouveau bureau de coordination (proposition de faire entrer Pascal Burlet et Aurélie Régnier)

Validé par le COPIL

L'association FAP de Felleries a emprunté aux Avesnoiseries des gobelets.

Malgré la demande de retour d'une convention de prêt gratuit, le FAP n'a toujours pas retourné la convention signée.

61 gobelets manquent.

Une facture de 61€ sera envoyée à l'association FAP pour remboursement des gobelets non retournés

Pour l'avenir, en cas de prêt de matériel, une proposition de chèque de caution a été proposée

Validé par le COPIL

Comme nous sommes sur une année de « transition » et de préparation, Les Avesnoiseries pensent organiser (comme les années précédentes) un voyage pour leurs adhérents.

Des pistes de voyages (sur une journée) sont lancées (Bruxelles ? Reims ? Paradisia ? Paris ?)
Sur la base d'un autocar, L'association pourrait payer la moitié du séjour à hauteur de 15€ / personne
Les adhérents paieraient 15 € correspondant au car+ 1 entrée (à définir)
La date du samedi 13 JUIN a été posée

Validé par le COPIL

Une piste de réflexion a été lancée :

Etant donné les difficultés de budget et l'implication que cela demande, les Avesnoiseries doivent-elles faire payer les structures qui accueillent les publics en situation de handicap et qui veulent participer au projet de spectacle ?

CALENDRIER 2020 des Avesnoiseries (en dehors des ateliers et COPIL)

Sam 4-Dim 5 avril	Foire aux Mouches	Avesnes/Helpe
Dimanche 17 mai	Les St Hilairoises	St Hilaire
Sam 30 mai :	Animation théâtrale. Salle Strauh.	Maubeuge
Samedi 13 juin	Voyage des adhérents	
Samedi 4 juillet	Murder au château de Trélon (à confirmer)	
Dim 20 septembre	Journée du Patrimoine	St Hilaire

Autres projets (pistes)

Juin Les fêtes des lumières à Trélon (à confirmer)

Projet CLEA

Marché de Noël : ?

Bilan du spectacle de Floyon

Validé par le COPIL